

Accès à l'hébergement, au logement / habitat digne pour tous.tes



Préalable : l'ensemble de la stratégie AHL vise à défendre l'inconditionnalité et la continuité de l'accueil, le droit au logement et à l'hébergement, le droit à un accompagnement adapté pour les personnes en situation d'exclusion. La thématique prend aussi en compte le sujet des droits des personnes étrangères, même si elle n'intègre pas d'approche publics en tant que tel. En fonction des besoins et des priorités fixées par la stratégie, une « approche publics » peut néanmoins être adoptée : personnes avec animaux, jeunes, femmes, etc.

Cette thématique comporte un champ d'action et de plaidoyer très large, une nécessaire priorisation des axes et des actions sera nécessaire pour tenir le cap en cohérence avec les ressources humaines disponibles.

A. Développer et renforcer les actions de la FAS AURA autour des enjeux de la veille sociale

1. Poursuivre l'accompagnement des SIAO- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (Cœur du réacteur de la politique LDA – Logement d'abord) au niveau régional
 - Poursuivre l'**animation régionale** : commission SIAO / Veille sociale – 3 ou 4 fois par an,
 - Poursuivre le travail sur les **pratiques des écoutants 115** – valoriser la formation / organiser 1 ou 2 journées de formation
 - Imaginer des **ponts à construire avec les SIAO non adhérents** (ex : Haute-Savoie, Isère) et l'opportunité ou non de leur intégration à la commission veille sociale – hébergement
2. Identifier les besoins des accueils de jour & maraudes du réseau pour construire une animation adaptée et spécifique à leurs problématiques
 - Développer une **meilleure connaissance des accueils de jour** du réseau et de leurs besoins
 - Proposer des **espaces d'animation entre acteurs** : enjeu de lieu repère, de l'accès aux droits, des addictions / Réduction des Risques,
3. Poursuivre le plaidoyer relatif à l'urgence sociale et aux personnes à la rue
 - Consolider la collecte et remontées des données nécessaires au plaidoyer en construisant une stratégie régionale plus claire, avec les adhérents et les partenaires (SIAO, samu social, autres réseaux),
 - Développer les liens avec les collectifs citoyens en fonction des besoins et des territoires,
 - Porter davantage et en partenariat (collectifs, CCAS, etc.) les enjeux relatifs aux squats / bidonvilles (installation, vie du site, démantèlement et propositions faites aux personnes)
 - Poursuivre la coordination avec la FAS nationale sur ces sujets

B. Soutenir les évolutions du secteur de l'hébergement

1. Développer les enjeux de transversalité :
 - Renforcer les liens entre les différents champs : emploi / santé / participation / vieillissement au niveau de l'équipe salariée et des actions proposées ;
 - Suivre les réflexions autour des plateformes d'accompagnement ;
 - Faire davantage de lien avec les professionnel.le.s (travailleurs sociaux, travailleurs pairs) et personnes concernées au sein de la thématique : un défi à relever !

- Intégrer une réflexion sur la question du genre, de la mixité des lieux notamment mixtes (accueil de jour, hébergement, etc.)
- 2. Développer et contribuer aux réflexions sur l'avenir des CHRS, notamment en collectif et plus largement à la question de l'habitat choisi**
- Porter une réflexion intégrant de multiples enjeux (logement d'abord, besoins des personnes, loi 2002-2, transition écologique, etc.) pour être force de proposition et de pas seulement subir les réformes à venir ;
 - Poursuivre les réflexions autour des liens entre CHRS et logement d'abord, de l'habiter en CHRS, etc. et diffuser les travaux ;
 - Travailler autour des enjeux dit de « fluidité » en mettant en avant le besoin d'expérimenter, de prendre des risques collectivement pour mieux accueillir et accompagner les personnes à droits minorés et favoriser leur accès aux droits (exemple des dispositifs Grenoblois)
 - Intégrer aux réflexions les enjeux de coordination avec le monde médico-social (handicap, vieillissement, psychiatrie)
 - Intégrer à ces travaux prospectifs la question de l'habitat choisi, de logements alternatifs
- 3. Renforcer le soutien ciblé sur certains territoires ou à certaines associations en demande**
- Favoriser des soutiens plus ciblés sur certains départements via des événements / journées / formation, notamment des territoires sans collectivités impliquées dans le logement d'abord (Loire, Ain, Drôme, Ardèche, etc.)
 - Poursuivre les soutiens ciblés / ponctuels aux associations en demande, en fonction des disponibilités (intervention auprès des équipes, des conseils d'administrations, d'évènements locaux, etc.)
- 4. Continuer l'animation de réseau et les représentations dans les instances régionales relatives à la thématique**
- Commission régionale Habitat
 - Soutien aux collectifs départementaux
 - Représentations (en étroite collaboration avec les administrateurs/trices) dans les instances régionales CRHH, CHAL, comité des pensions de famille
 - Continuer à renforcer les liens avec les DDETS
 - Etre en veille et en suivi autour des instances départementales : PDALHPD (sans forcément être présent dans les instances), commissions de médiation DALO

C. Maintenir l'expertise de la FAS dans la politique du Logement d'abord, Soutenir d'autres modèles que le logement individuel, défendre les droits des personnes précaires au logement

- 1. Faire reconnaître la compétence des associations sur l'accompagnement pluridisciplinaire des plus précaires**

- Continuer le travail sur le CHRS hors les murs
 - Valoriser la plus-value du réseau et communiquer sur les actions portées (capitaliser)
 - Documenter davantage les liens associations / bailleurs sociaux et les besoins identifiés
 - Développer les liens avec Action logement - voir transversalité avec l'IAE / Emploi
 - Développer le plaidoyer autour de la simplification des dispositifs d'accompagnement
- 2. Renforcer le volet « logement » du poste AHI, en lien avec les structures portées par les adhérents (résidences sociales, pension de famille, etc.) et les fédérations partenaires**
- Créer un réel partenariat avec l'ARA HLM
 - Identifier les besoins des adhérents en terme d'animation, d'actions, etc.
 - Proposer un plaidoyer plus visible sur ces enjeux
 - Développer des actions répondants aux « nouveaux enjeux » du secteur : gestion locative, prévention des expulsions, déconstruire les notions de « capacité à habiter », etc.
- 3. Plaidoyer sur l'accès au logement des personnes les plus précaires**
- Renforcer la veille sur le DALO / DAHO (dans l'animation de réseau et les actions proposées)
 - Capitaliser davantage les actions portées par les adhérents
 - Mieux intégrer les enjeux des discriminations